

**ADMISSION MULTIMÉDIA POST-DIPLÔME
FICHE D'INSCRIPTION À L'ADMISSION
SESSION JUIN 2010**

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

.....

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

..... Tél. :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

.....

Obtention du bac : *non *oui Série : Année :

Obtention du B T S ou équivalent : *non *oui En cours Série : Année :

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

.....

.....

.....

.....

Date et signature de l'intéressé(e)

PHOTO

Conditions générales d'inscription administrative

Admission année scolaire 2010 - 2011

Les délais d'inscription sont impératifs.

Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées.

En cas de non participation au concours, les droits d'inscription versés restent acquis.

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

1 - Un justificatif du diplôme du BTS ou équivalent (pour les candidats étrangers la traduction française de leur diplôme). Pour les diplômés en cours, un certificat de scolarité.

2 - Un chèque de 45 euros, non récupérable, à l'ordre du trésor public, pour les frais de dossier.

Pour les candidats étrangers résidants hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés.

3 - Deux enveloppes A5 kraft autocollantes, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat.

4 - Une photo d'identité à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription

• Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif. Tout dossier administratif incomplet sera retourné.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'ADMISSION

EN MULTIMÉDIA POST-DIPLÔME du 1er février au 14 juin 2010

• Oral de sélection : lundi 21 et mardi 22 juin 2010

Résultat final le vendredi 25 juin 2010 - sur internet et affichage à l'EPSAA.

- **ENTRETIEN DE SELECTION avec présentation du dossier de travaux personnels**

Les lundi 21 ou mardi 22 juin 2010.

- **Formation multimédia accélérée de 40 heures début septembre 2010.**

L'accès en année Multimédia Post Diplôme est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau III : BTS de communication visuelle, DNAT design graphique ou équivalent et possédant la maîtrise des logiciels graphique et par VAE (validation des acquis par expérience)

- **La sélection est basée sur la créativité et la motivation des postulants.**

Les candidats, désireux d'intégrer ce cursus, sont évalués sur leurs aptitudes graphiques et leur réelle maîtrise des logiciels dédiés à la création.

L'expérience d'applications multimédia est bien entendu appréciée.

Une réelle motivation constitue le principal critère d'évaluation.